

# BILAN 2022

Accueil - Réinstallation - Retour volontaire



## TABLE DES MATIÈRES

---

AVANT-PROPOS	3
ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022	4
RETOUR SUR LES 20 ANNÉES DE FEDASIL	10
ACCUEIL DES DEMANDEURS DE PROTECTION INTERNATIONALE	12
RÉINSTALLATION DE RÉFUGIÉS	22
RETOUR VOLONTAIRE	24

# AVANT-PROPOS



J'ai le plaisir de partager avec vous le bilan 2022 de l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile.

Une année marquée une nouvelle fois par la saturation de notre réseau d'accueil. Malgré les milliers de places créées, Fedasil a été contrainte de refuser l'accueil à de nombreux demandeurs de protection. Notre Agence a ainsi été condamnée plusieurs fois pour défaut d'accueil.

Cette situation ternit l'image de Fedasil et de la Belgique. Pourtant, nous faisons de notre mieux pour augmenter la capacité d'accueil, même si la création de places ne va pas résoudre à elle seule la crise actuelle. Depuis des mois, les entrées sont supérieures aux départs dans nos centres : un renversement de tendance est absolument nécessaire.

Avec notre secrétaire d'Etat et les autres instances d'asile, un grand nombre de mesures ont été prises pour apporter des solutions structurelles, que ce soit pour accélérer les départs des structures d'accueil ou limiter les entrées. Il y a une responsabilité collective pour trouver une solution rapide !

Je tiens ici à souligner l'importance de travailler en bonne intelligence avec tous les acteurs de

la chaîne de l'asile, comme l'Office des étrangers ou le CGRA, mais aussi avec la Défense ou le Centre de crise national. Et Fedasil ne s'arrête pas là puisqu'en 2022, nous avons poursuivi et intensifié nos collaborations avec les Régions, les Communautés, dans des domaines comme l'enseignement, la mise à l'emploi, le logement...

Aujourd'hui, Fedasil et ses partenaires gèrent 35.000 places d'accueil - c'est presque un record. Chaque jour, nous veillons à offrir le meilleur accueil, le meilleur accompagnement possibles à nos résidents, malgré les conditions difficiles. Chapeau à notre personnel !

2022 marque aussi les vingt ans d'existence de Fedasil. Notre Agence a vu le jour en 2002 avec la mission de coordonner l'accueil des demandeurs d'asile en Belgique. Nous pouvons retirer une grande fierté de ce qui a été réalisé ces 20 dernières années, malgré plusieurs périodes de turbulences. Mon ambition la plus chère, c'est de retrouver la fierté de notre métier, de reprendre le plus vite possible le fil de notre mission et relever ensemble les défis en faveur d'un accueil de qualité pour tous les demandeurs de protection internationale.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre bilan annuel.

Fanny François,  
Directeur général a.i.,  
Juin 2023

# ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

**Janvier** \_En ce début d'année, plusieurs structures d'accueil (parfois temporaires) sont ouvertes en urgence pour soulager le centre d'arrivée (le Petit-Château à Bruxelles). Un centre d'accueil de nuit est ainsi opérationnel dans l'ancien Institut Bordet à Bruxelles, et 40 Mena sont hébergés dans une auberge de jeunesse à Ixelles.

Fedasil lance dans ses centres d'accueil une campagne de sensibilisation au rappel vaccinal contre le Covid-19.



Dans un contexte de pénurie de main d'œuvre, Fedasil multiplie les campagnes de recrutement (réseaux sociaux, jobdays...) dans le but d'attirer de nouveaux collaborateurs.



Vu le peu de places disponibles dans le réseau d'accueil, Fedasil et l'Office des étrangers mettent en place, à la demande du secrétaire d'Etat Sammy Mahdi, une règle de priorité pour l'accueil des personnes qui se présentent au centre d'arrivée. Les places d'accueil sont données en priorité aux personnes vulnérables, aux familles et aux personnes qui introduisent pour la première fois une demande d'asile en Europe (les 'hits Dublin' et les réfugiés reconnus dans un autre pays européen ne sont pas prioritaires).

**Février** \_Depuis le début de l'année, les arrivées restent importantes et toujours supérieures aux départs des structures d'accueil. Le Conseil des ministres donne son accord pour poursuivre l'extension du réseau d'accueil. Fedasil et ses partenaires poursuivent la recherche de nouveaux sites.

Fedasil présente BELCO à ses partenaires impliqués dans la réinstallation de réfugiés en Belgique. Il s'agit du programme d'orientation culturelle développé pour les personnes réfugiées qui ont été sélectionnées par l'UNHCR et le CGRA pour une réinstallation dans notre pays.

Avec le Centre de crise national et d'autres institutions, Fedasil et l'Office des étrangers se préparent à une arrivée massive de réfugiés d'Ukraine.

Avec la baisse des contaminations au Covid-19, les mesures de prévention et les règles pour l'organisation d'activités dans les centres (sport, animations, formations, réunions de résidents, activités avec les voisins) sont assouplies.

**Mars** Les premiers réfugiés du conflit en Ukraine se présentent en Belgique. L'enregistrement est organisé par l'Office des étrangers dans l'ancien Institut Bordet à Bruxelles, site déjà utilisé par Fedasil.

Fedasil ouvre un nouveau centre à Molenbeek. Vu le contexte, il héberge d'abord des réfugiés ukrainiens. L'équipe reçoit la visite du Roi Philippe et de la Reine Mathilde. Le centre accueillera un peu plus tard des demandeurs d'asile.

La tension monte devant les portes du centre d'arrivée. Faute de places en suffisance, toutes les personnes devant le Petit-Château ne peuvent y enregistrer une demande d'asile. La présence de la police est nécessaire pour garantir la sécurité de tous. Des dizaines de personnes dorment devant le centre, dans l'espoir de pouvoir s'enregistrer le lendemain matin.



Centre d'arrivée

Le centre d'enregistrement des Ukrainiens déménage au Palais 8 du Heysel. Chaque jour, ce sont 40 collaborateurs de Fedasil qui sont sur place pour orienter les réfugiés qui ont besoin d'un logement de crise. La Croix-Rouge flamande gère un centre d'urgence à Woluwe-Saint-Lambert ('centre Ariane') offrant aux réfugiés ukrainiens un accueil temporaire.



**Avril** Le gouvernement prolonge les centres gérés par des opérateurs privés à Jalhay, Liège et Hasselt. Fedasil et ses partenaires préparent l'ouverture de plusieurs centres d'accueil, notamment à Dilbeek (centre Mena). Par contre, le centre temporaire de Fedasil à Geel ferme ses portes.



Fedasil bénéficie d'un appui de l'agence européenne EUAA : livraison de containers de logement dans plusieurs centres, mise à disposition d'interprètes et de personnel.



Fedasil organise une table ronde avec différents partenaires actifs dans l'accueil et l'accompagnement des mineurs étrangers non accompagnés (les 'Mena') en Belgique. La crise des Mena ne doit pas être oubliée dans le contexte global de la crise de l'accueil : on parle d'une « crise dans la crise » tant les besoins spécifiques sont énormes pour ces jeunes vulnérables.

**Mai** Faute de places en suffisance, un système de liste d'attente est mis en place au centre d'arrivée. Deux groupes se forment devant le Petit- Château : une file pour les familles/ femmes/ Mena/vulnérables qui reçoivent une place d'accueil, et une autre pour les hommes isolés. Ceux-ci peuvent rentrer pour y enregistrer leur demande de protection, mais recevront une place en fonction des disponibilités dans le réseau.

Le centre d'accueil temporaire de Fedasil à Lombardsijde ferme ses portes. Avec l'été, le site retrouve sa fonction touristique.

**Juin** Le Comité de direction de Fedasil présente à son personnel son plan de management. Il fixe les grands projets stratégiques pour les 6 années à venir.



Trois des plus anciens centres Fedasil du pays fêtent leur anniversaire. Il s'agit de ceux à Florennes (30 ans), Kapellen (25) et Brochem (20).



Fedasil et le secteur de la construction signent un accord de coopération pour orienter plus facilement les demandeurs d'asile vers les métiers de la construction. Au sein de Fedasil, une nouvelle cellule 'Participation à la société' est chargée de favoriser les projets de mise à l'emploi.



Nicole de Moor (CD&V) est la nouvelle secrétaire d'Etat en charge de l'Asile et de la Migration. Elle remplace Sammy Mahdi qui devient président de son parti, le CD&V. Mme. de Moor a la tutelle de Fedasil.



**Juillet**\_ Chaque jour Fedasil doit refuser l'accueil à des personnes qui se présentent devant le centre d'arrivée. L'Agence est déjà condamnée près de 1.500 fois pour défaut d'accueil. Les demandeurs d'asile concernés sont accueillis dès que possible.

Fedasil reprend à la société privée Svasta la gestion du centre d'accueil à Spa.

Le gouvernement s'accorde sur de nouvelles mesures pour augmenter la capacité d'accueil, réduire les arrivées et accélérer les départs des structures d'accueil.

La situation humanitaire devant les portes du centre d'arrivée se dégrade, malgré le soutien des ONG sur place. Plus d'une centaine de personnes dorment devant le Petit-Château. Le sentiment d'insécurité est grandissant.



Depuis le début du conflit en Ukraine, l'Office des étrangers a délivré plus de 50.000 attestations de protection temporaire. Les arrivées de réfugiés ukrainiens en Belgique sont en baisse depuis le mois d'avril.

**Août**\_ La crise de l'accueil (et Fedasil) se retrouve quotidiennement dans les médias.

Les arrivées de Mena sont toujours importantes, avec un record de 443 Mena entrés dans le réseau en août, majoritairement des garçons d'Afghanistan.

Fedasil ouvre un centre d'accueil à Machelen. Les premiers résidents viennent du centre voisin de Zaventem. Celui-ci devient un centre spécialisé dans l'accueil des demandeurs d'asile avec un 'hit Dublin' (des personnes qui ont déjà demandé l'asile dans un autre pays de l'UE et dont cet autre pays est responsable). L'objectif est d'y exécuter rapidement le retour vers le premier pays de demande d'asile.

Des demandeurs d'asile sont accueillis sur le site de la caserne militaire à Berlaar (Anvers), mis à disposition par la Défense. La Croix-Rouge flamande gère le site.

Suite à des problèmes de sécurité et aux nuisances dans le quartier, le centre d'arrivée ferme ses portes jeudi 18 août. La file d'attente située à l'arrière du Petit-Château est déplacée du côté du canal et le centre peut rouvrir le lendemain.



Quelques jours plus tard, le personnel de Fedasil organise plusieurs actions dans les centres en solidarité avec le personnel du Petit-Château et les demandeurs d'asile. « Ca suffit, een oplosing nu! Nous ne pouvons plus tolérer la crise humanitaire. »



Fin août, vu la situation au Petit-Château, la secrétaire d'Etat décide de déplacer l'enregistrement des demandes d'asile vers les bureaux de l'Office des étrangers au boulevard Pacheco. Les personnes qui peuvent bénéficier d'une place d'accueil sont envoyées vers Fedasil, en fonction des places disponibles.

Malgré les mesures prises, la désignation des familles et des Mena reste un véritable casse-tête pour les équipes de Fedasil. Quelques ouvertures de centres sont planifiées à court terme.

Fin août, le réseau de Fedasil dépasse le cap symbolique des 30.000 personnes hébergées. Le taux d'occupation pour l'ensemble du réseau d'accueil est de 96% (et 99% pour les centres fédéraux).

**Septembre** \_En Belgique comme ailleurs en Europe, les demandes d'asile sont en hausse. En septembre et en octobre, on dépasse la barre des 4.000 demandes d'asile par mois.

Notre directeur général, Michael Kegels, présente sa démission à la secrétaire d'Etat Nicole de Moor. Fanny François (directeur Stratégie & Organisation à Fedasil) le remplace ad intérim.

**Octobre** \_La secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration présente les résultats d'un audit externe des instances d'asile. À court terme, elle entend améliorer la coopération entre les différents services. À plus long terme, elle prône le regroupement du CGRA, de l'OE et de Fedasil en un seul service de migration.

Malgré la création d'un nombre record de places Mena en quelques mois, Fedasil n'est pas en mesure d'héberger plusieurs jeunes le 11 octobre. Ceux-ci sont pris en charge par des ONG, avant d'être repris par Fedasil. Quelques jours plus tard, ce sont des personnes en famille qui n'ont pas pu être hébergées le jour-même.

La secrétaire d'Etat Nicole de Moor annonce un 'plan hiver' avec de nouvelles mesures pour désengorger le réseau d'accueil. Parmi celles-ci, il y a la création d'une capacité d'urgence avec la Région bruxelloise, une hausse du nombre de décisions au CGRA, le détachement à Fedasil de personnes d'autres services publics et le départ des résidents qui disposent d'un contrat de travail stable.

Le centre de Fedasil à Rixensart fête son 25ème anniversaire et reçoit la visite du couple royal.





L'Office des étrangers déménage son centre d'enregistrement des réfugiés ukrainiens du Heysel vers le bâtiment Eurostation, près de Bruxelles-Midi. Les arrivées d'Ukrainiens sont toujours en baisse.

Le personnel de Fedasil organise une nouvelle action pour dénoncer la situation dans le réseau d'accueil. « Jusqu'à quand peut-on accepter l'inacceptable ? »



Sur proposition du Centre de crise national, deux sites sont identifiés pour organiser un accueil de crise pour les demandeurs d'asile : l'un relève de la Régie des bâtiments à Jabbeke, et l'autre de la Défense à Glons. Fedasil va gérer les deux sites. Dans le même temps, Fedasil prépare l'ouverture de deux centres temporaires à Theux et Bredene.

En octobre, ce sont plus de 1.500 personnes qui n'ont pas été hébergées par manque de place. Une partie d'entre elles se réfugient dans des squats, le plus médiatisé étant celui rue des Palais à Schaerbeek.



**Novembre** Fedasil organise la 1ère journée de rencontre avec tous ses partenaires de CONEX, un réseau qui permet d'améliorer l'information donnée aux migrants en dehors du réseau d'accueil et de les aider dans leurs choix d'orientation future.

Plus de 260 postes sont à pourvoir à Fedasil. Ces collaborateurs sont essentiels pour pouvoir opérationnaliser complètement les différents centres. Fedasil collabore étroitement avec le Forem, Actiris et le VDAB pour recruter rapidement du personnel. Fedasil reçoit aussi l'aide de fonctionnaires détachés via le programme des Special federal forces.

**Décembre** Avec le froid qui s'installe dans notre pays, plusieurs solutions d'hébergement temporaires sont proposées. A Bruxelles, des bâtiments sont mis à disposition par les autorités et des associations, notamment pour les demandeurs d'asile qui campent autour du Petit-Château.

De nouvelles places d'urgence sont mises à disposition dans des tentes de la Défense installées sur le site de Glons. Ces places offrent un accueil basique et temporaire, le temps de diriger les demandeurs d'asile vers le réseau régulier.

# RETOUR SUR LES 20 ANNEES DE FEDASIL



**2002** Lancement de Fedasil !

**2004** Mise en place d'un trajet d'accueil spécifique pour les Mena



**2006** Vingt ans d'accueil au Petit-Château (et en Belgique !)

**2006** Fedasil devient responsable du 'programme de retour volontaire'



**2016** Fedasil est élue Organisation publique fédérale de l'année

**2016** Baisse importante des demandes d'asile. Le gouvernement décide de réduire la capacité d'accueil de 10.000 places, notamment via la fermeture de 30 centres temporaires



**2015** Crise de l'asile : la Belgique enregistre un nombre record de demandeurs d'asile. En six mois, Fedasil double la capacité de son réseau d'accueil.

**2015** Fedasil met en place deux bureaux régionaux (Nord et Sud) chargés du suivi de toutes les structures d'accueil d'une même zone géographique

**2017** Poursuite de la diminution de la capacité du réseau (fermeture de 3.000 places)

**2018** L'occupation dans les centres repart à la hausse et, fin d'année, Fedasil se remet en 'mode de crise'

**2018** Création du 'centre d'arrivée' au Petit-Château, dans un contexte difficile vu la hausse des arrivées

**2019** La durée de la procédure d'asile se prolonge, le réseau arrive progressivement à saturation, et Fedasil crée 5.000 places d'accueil supplémentaires



**2020** Crise sanitaire : les centres d'accueil doivent s'adapter

**2007** Réforme de la procédure d'asile et entrée en vigueur de la 'loi accueil'

**2008** Occupation en hausse, début de la saturation du réseau et création d'un accueil d'urgence temporaire



**2009** Année de crise : des demandeurs d'asile sont logés à l'hôtel ou reçoivent une 'non-désignation'

**2010-2011** Nouvelles années de crise : des milliers de nouvelles places d'urgence sont créées. Les non-désignations et actions du personnel se poursuivent

**2014** Création d'un code de déontologie à Fedasil, avec quatre valeurs fondamentales : respect, orientation client, impartialité et discrétion. Des normes de qualité sont définies pour l'accueil

**2013-2014** Fermeture de l'accueil d'urgence et diminution de la capacité dans un contexte d'économies budgétaires



**2013** Mise en place du programme structurel de réinstallation de réfugiés en Belgique (resettlement)

**2010** Les demandeurs d'asile peuvent avoir accès au marché du travail

**2012** Renversement de la tendance : l'occupation repart à la baisse, de même que la durée de séjour dans les centres.

et prennent des mesures contre le Covid-19. Les arrivées dans le réseau sont en baisse, mais la durée de séjour se prolonge. Fedasil augmente sa capacité d'accueil (+1.200 places)



**2020-2022** Après la 'parenthèse' liée au Covid, les arrivées et le taux d'occupation

dans les centres augmentent : Fedasil fait face à une nouvelle crise de l'accueil, la plus importante depuis 2010. Malgré les places créées, des demandeurs d'asile se retrouvent à la rue.



**2022** Fedasil participe à la gestion de l'accueil et de l'orientation des réfugiés ukrainiens

# ACCUEIL DES DEMANDEURS DE PROTECTION INTERNATIONALE

En 2022, près de 37.000 demandes de protection (asile) ont été enregistrées en Belgique, soit une hausse de 40% par rapport à 2021. Cette hausse des arrivées a accentué la pression sur le réseau d'accueil de Fedasil. Dans le même temps, Fedasil observe que les départs des centres d'accueil restent inférieurs aux arrivées en raison de la prolongation de la durée des procédures d'asile et de séjour.

En conséquence, le nombre de personnes hébergées par Fedasil a augmenté tout au long de l'année 2022 et Fedasil a manqué de places.

## **4.000 places créées**

Dans ce contexte, Fedasil a cherché à augmenter rapidement sa capacité d'accueil afin d'offrir un toit à un maximum de personnes. Fin 2022, le réseau atteignait 33.499 places d'accueil – soit une hausse de plus de 4.000 places par rapport au début de l'année !

L'an passé, ce sont 14 centres d'accueil qui ont ouvert leurs portes, dont 7 centres fédéraux (à Bredene, Bruxelles, Dilbeek, Jabbeke, Machelen, Molenbeek, Theux). Dans le même temps, les centres temporaires de Fedasil à Geel et Lombardsijde ont fermé leurs portes. Fedasil a également repris le centre d'accueil de Spa, géré auparavant une société privée.

Par ailleurs, l'Agence a rencontré des difficultés pour recruter rapidement du personnel. Le manque de personnel a un impact sur le timing

des ouvertures de centre ou sur la pleine exploitation des centres. Plusieurs mesures ont été prises en 2022 pour attirer de nouveaux collaborateurs et augmenter l'attractivité de Fedasil (jobdays, campagne sur les réseaux sociaux, détachement de personnel d'autres services publics, etc).

## **Condamnations**

Toutefois, malgré les nombreux efforts des équipes de Fedasil et de ses partenaires, l'augmentation de la capacité d'accueil n'a pas suffi à héberger toutes les personnes. Celles-ci, essentiellement des hommes isolés, ont dû se représenter les jours suivants au centre d'arrivée (le Petit-Château à Bruxelles) pour recevoir une place, ce qui a occasionné des files d'attente et une situation humanitaire difficile pendant plusieurs semaines. Par la suite, Fedasil a mis en place un système de liste d'attente pour les personnes sans solution d'accueil.

Certains demandeurs de protection ont entrepris une action en justice. En 2022, Fedasil a été condamnée plus de 5.000 fois par les tribunaux du travail pour défaut d'accueil.

En concertation avec le secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, plusieurs mesures avec un impact sur les arrivées et les départs des centres d'accueil ont été prises en 2022. Fedasil a bien entendu continué tout au long de l'année la prospection de nouveaux sites d'accueil pour réduire la pression sur les centres.

## **Mena**

La hausse des arrivées concerne également les Mena – les mineurs étrangers non accompagnés, principalement des garçons de 15-17 ans originaires d’Afghanistan.

En 2022, Fedasil a fortement augmenté sa capacité d’accueil pour Mena : 3.231 places spécifiques étaient disponibles fin 2022, soit la création de plus de 500 places en un an. Il s’agit d’un nombre record, correspondant au double de la capacité de janvier 2020 !

Malgré les places créées, il a aussi manqué de places adaptées pour les Mena. Parmi les causes de la saturation, on peut citer la durée du processus d’identification des jeunes (les tests d’âge), le temps d’attente pour la désignation d’un tuteur, et la durée de la procédure d’asile (en particulier pour les Afghans).

Plus d’infos sur [www.fedasil.be](http://www.fedasil.be)

## **Réfugiés ukrainiens**

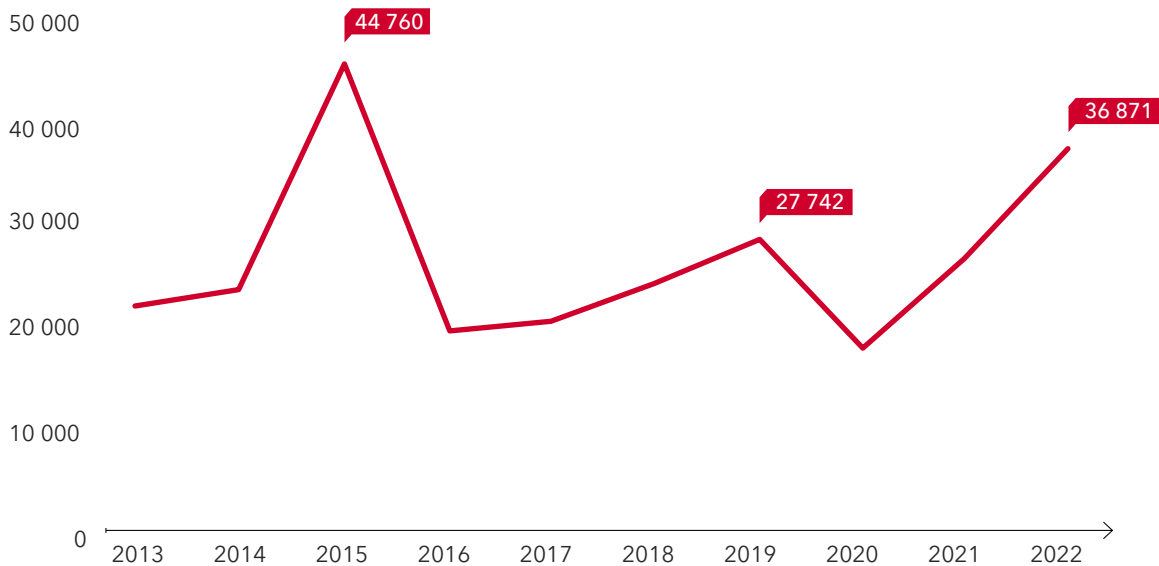
Les autorités belges de différents niveaux de pouvoir ont travaillé ensemble pour accueillir au mieux les personnes ukrainiennes ayant fui leur pays. A partir du mois de mars 2022, un nombre important de collaborateurs de Fedasil a été déployé au centre d’enregistrement des réfugiés à Bruxelles (géré par l’Office des étrangers). La mission de Fedasil est d’orienter les personnes vers un lieu d’hébergement temporaire organisé dans les communes du pays.

En 2022, plus de 60.000 attestations de protection temporaire ont été délivrées par l’Office des étrangers. Fedasil a orienté 16.000 d’entre elles vers un logement temporaire (soit environ 1 réfugié sur 4).

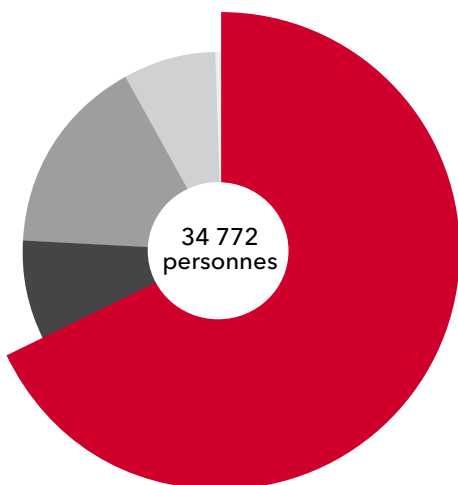
Les personnes déplacées en provenance d’Ukraine peuvent s’enregistrer sur le sol belge pour y recevoir une protection temporaire, et au besoin une prise en charge pour un logement et une aide sociale. Elles ne doivent pas demander l’asile et ne sont pas hébergées dans le réseau d’accueil de Fedasil.

[www.info-ukraine.be](http://www.info-ukraine.be)

## Nombre de personnes ayant introduit une demande de protection internationale (asile) en Belgique (source CGRA)



## Demandes d'accueil en 2022



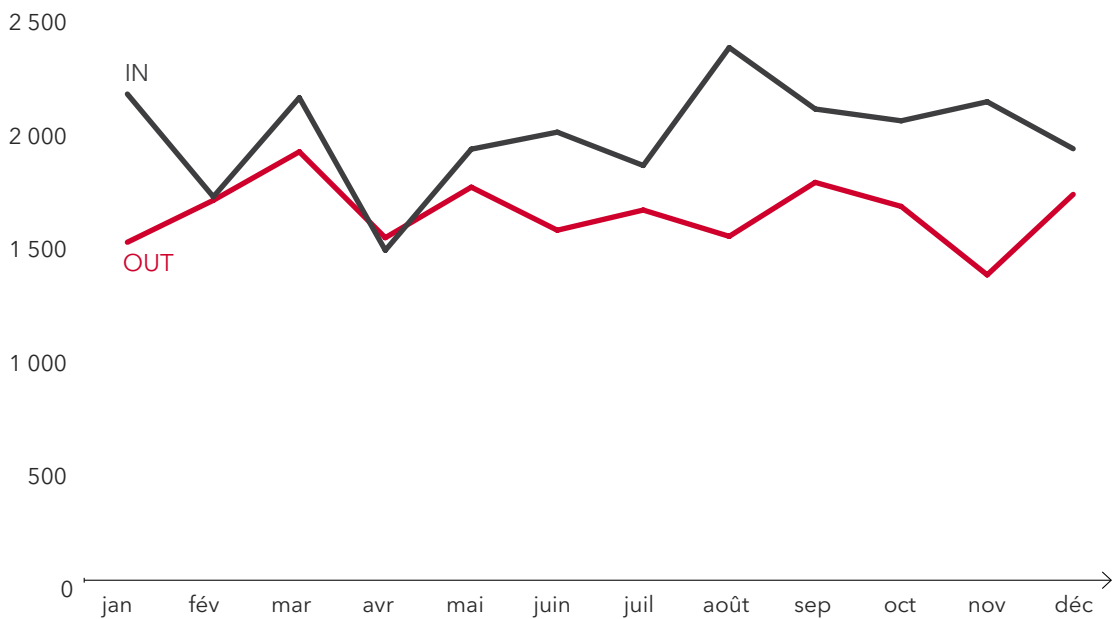
● Personnes accueillies (désignations)	23 532
<b>Personnes non accueillies</b>	<b>11 240</b>
● No show*	2 971
● No show 'liste d'attente' **	5 547
● Demandes ultérieures***	2 692
○ Ressortissants de l'UE	30
<b>Total</b>	<b>34 772</b>

\* Personnes qui ne souhaitent pas bénéficier d'une place d'accueil

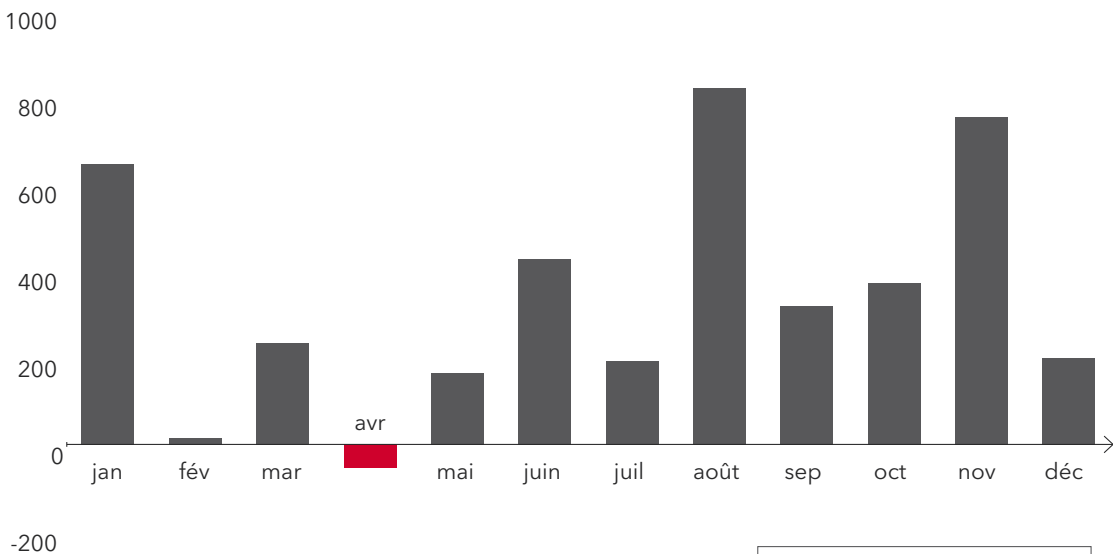
\*\* Personnes qui, vu le manque de place, n'ont pas été accueillies en 2022. Certaines se sont enregistrées sur une liste d'attente et seront accueillies ultérieurement

\*\*\* Le droit à l'accueil n'est pas automatique pour les personnes qui introduisent une 2ème demande de protection (ou ultérieure)

## Entrées et départs du réseau d'accueil en 2022



## Entrées et sorties du réseau d'accueil en 2022 : solde IN/OUT

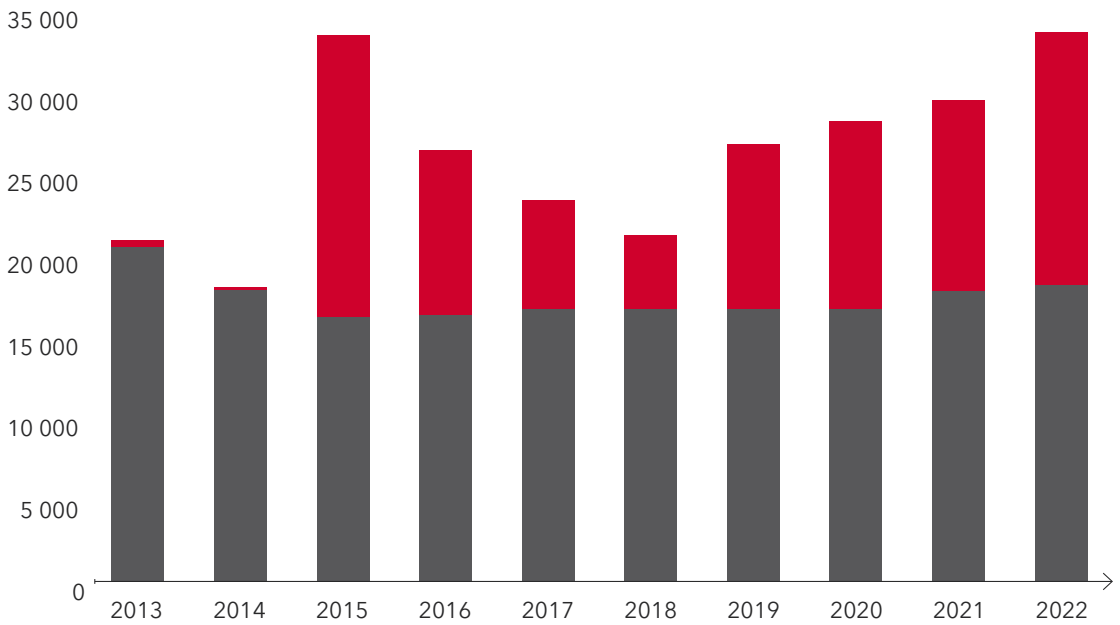


TOTAL	PERSONNES
IN	23 530
OUT	19 389
<b>Solde</b>	<b>+ 4 141</b>

## Évolution de la capacité d'accueil

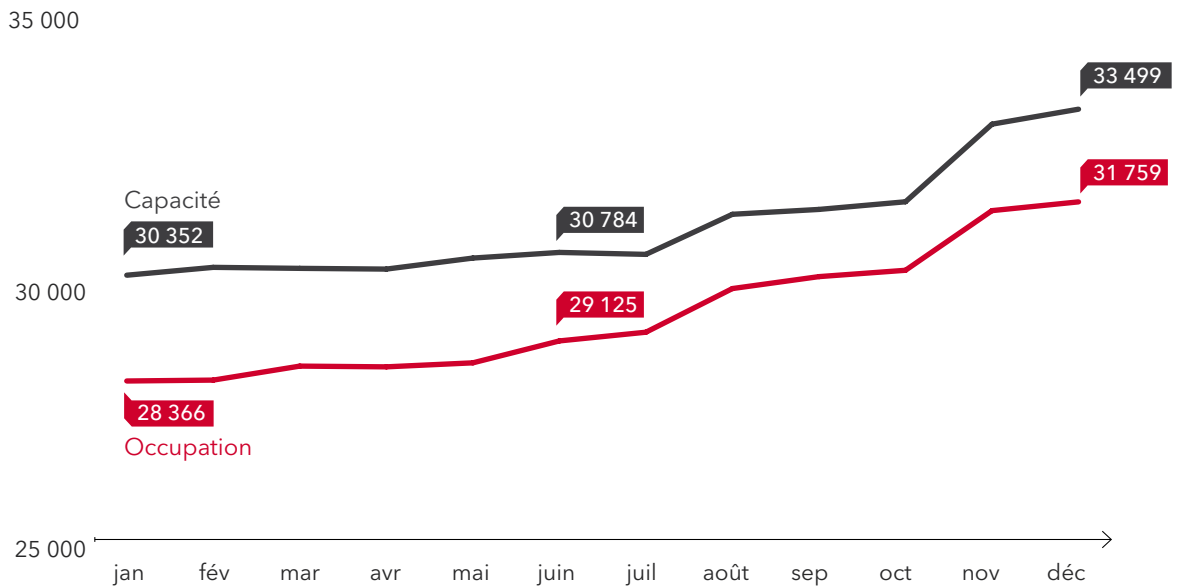
Situation fin décembre de chaque année

- Capacité d'accueil structurelle
- Capacité temporaire (urgence, places tampon activées)

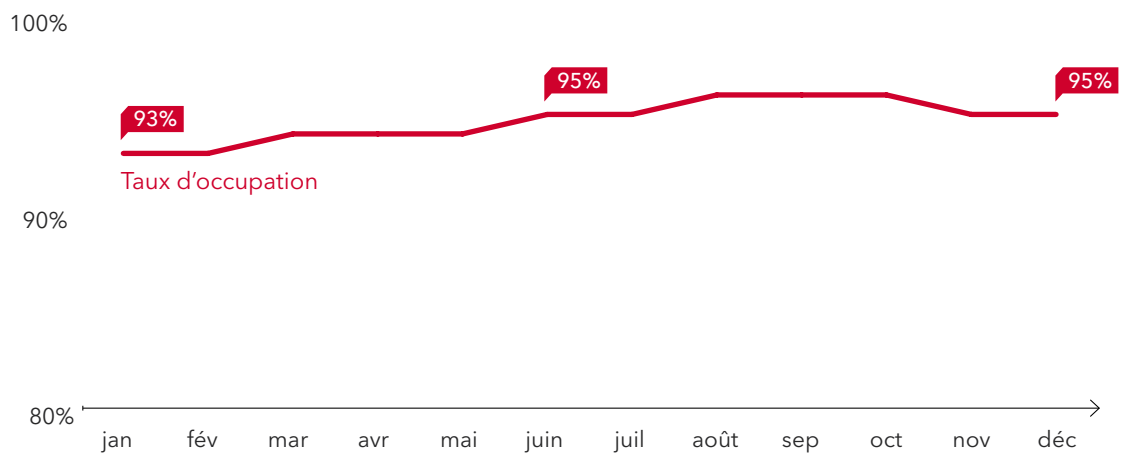




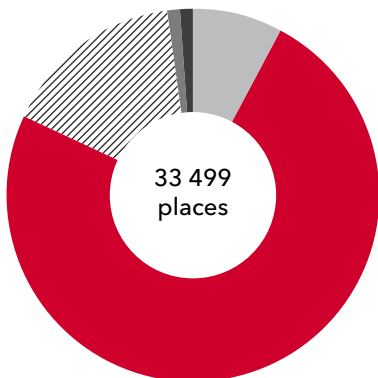
## Evolution de la capacité d'accueil et de l'occupation en 2022



## Evolution du taux d'occupation en 2022

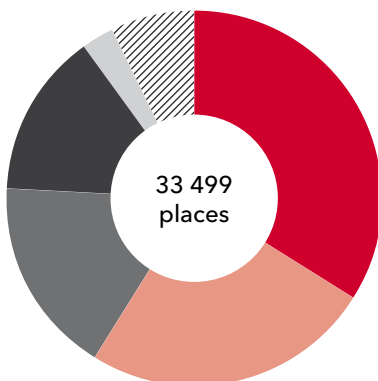


## Types de places d'accueil / fin 2022



	CAPACITÉ	% TAUX D'OCCUPATION
● <b>Accueil en 1ère phase</b> Centre d'arrivée, COO pour Mena, Rode Kruis, Croix-Rouge, Samusocial, autres	2 769	90
● <b>Logements collectifs</b> Centres fédéraux, Croix-Rouge, Rode Kruis, opérateurs privés, Samusocial, Caritas et autres partenaires	24 950	96
⊗ <b>Logements individuels</b> CPAS (initiatives locales d'accueil), Caritas, Ciré et autres partenaires	5 220	96
● <b>Places ouvertes de retour</b> Centres fédéraux	360	44
● <b>Accueil d'urgence</b> Centres fédéraux à Glons et Jabbeke	200	19
<b>Total</b>	<b>33 499</b>	<b>95</b>

## Contribution des opérateurs / fin 2022



	PLACES
● Fedasil	11 493
● Croix-Rouge francophone	8 395
● Rode Kruis Vlaanderen	5 847
● CPAS	4 713
● Opérateurs privés	1 147
⊗ Autres partenaires	1 904
<b>Total</b>	<b>33 499</b>

## Profil des personnes accueillies / fin 2022

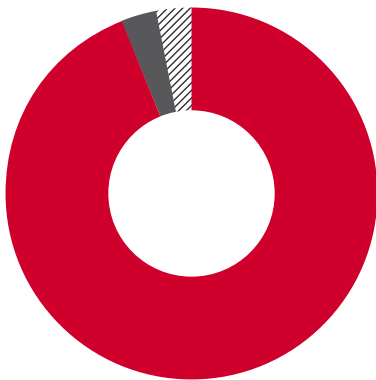


	%
● Personnes en famille	40
● Hommes isolés	43
● Femmes isolées	7
⊗ Mena (mineurs étrangers non accompagnés)	10



	%
● Hommes	71
● Femmes	29

	%
● Adultes	70
● Mineurs d'âge	30

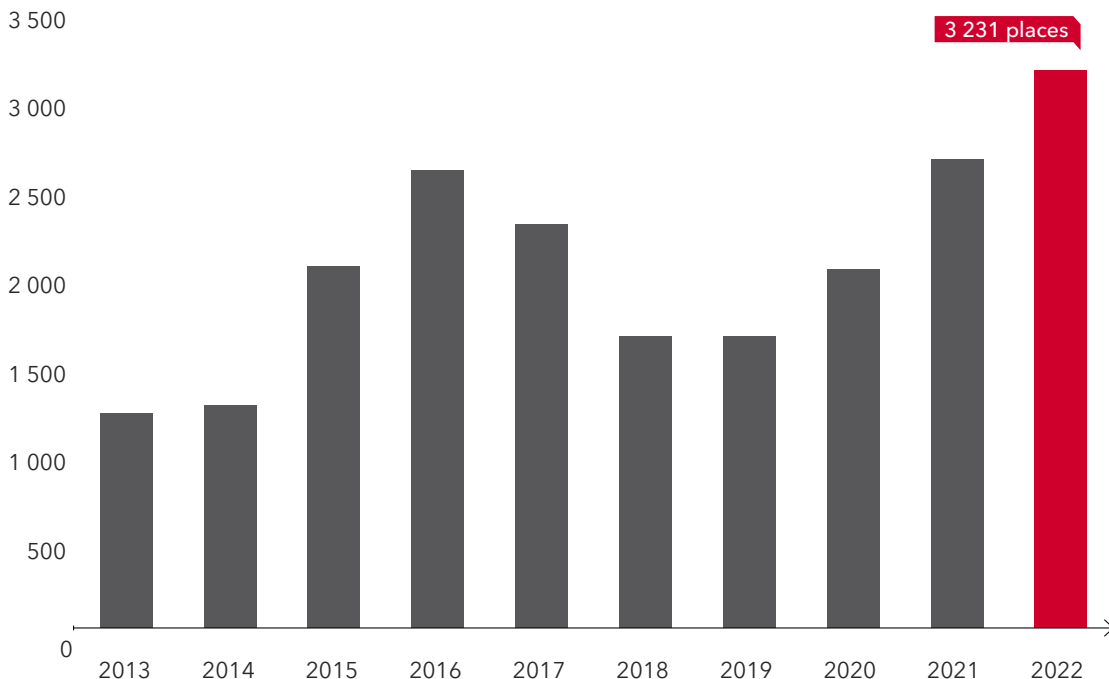


	%
● Demandeurs de protection internationale dont le dossier est en cours de traitement	94
● Personnes avec un titre de séjour	3
⊗ Autres situations administratives	3

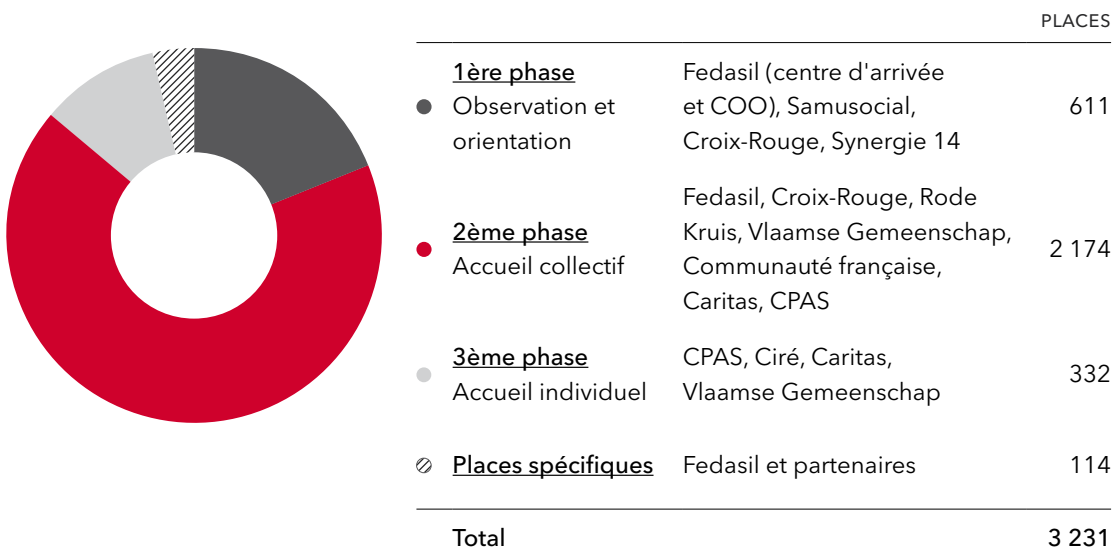
	%
Afghanistan	26
Palestine	10
Burundi	9
Syrie	7
Erythrée	5
Guinée	5
Somalie	3
Congo (RDC)	3
Cameroun	2
Irak	2
Autres pays	28

## Mineurs étrangers non accompagnés (Mena) : évolution de la capacité d'accueil

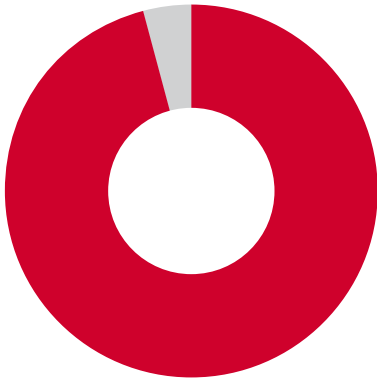
Situation fin décembre de chaque année



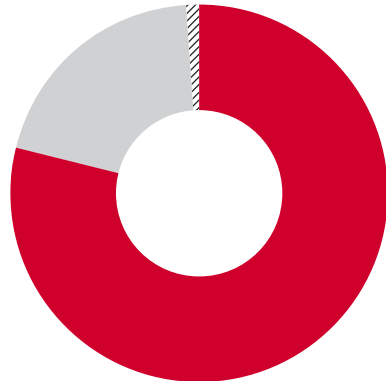
## Mena : capacité par phase d'accueil / fin 2022



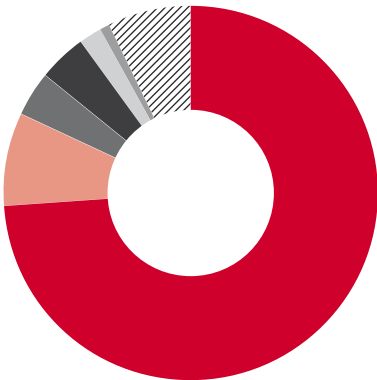
## Profil des Mena accueillis / fin 2022



	%
● Garçons	96
● Filles	4



	%
● 16 ans et plus	79
● 12-15 ans	20
▨ 11 ans et moins	1



	%
● Afghanistan	74
● Syrie	8
● Somalie	4
● Erythrée	4
● Burundi	2
● Guinée	1
▨ Autres pays	7

# RÉINSTALLATION DE RÉFUGIÉS

La Belgique est dotée depuis 2013 d'un programme structurel de réinstallation (ou 'resettlement'). Notre pays s'engage ainsi à accueillir chaque année, sur base des priorités européennes et nationales, un contingent de réfugiés vulnérables.

En 2022, seulement 71 personnes réfugiées ont rejoint la Belgique via le programme de réinstallation, essentiellement des Syriens en provenance de Jordanie, d'Égypte ou du Liban. Ce chiffre n'est pas conforme aux objectifs fixés au début de l'année. Le réseau d'accueil de Fedasil est confronté à un manque de places, ce qui a provoqué le report des transferts des réfugiés sélectionnés pour la réinstallation.

## Sponsorship

Une fois en Belgique, les réfugiés sont majoritairement accueillis dans un centre de Fedasil spécialisé dans la réinstallation. Après un séjour de 6 semaines dans le centre, ils rejoignent un logement d'un CPAS ou un logement géré par Caritas International à partir duquel ils chercheront une installation durable en Belgique.

Vu le manque de places dans son réseau régulier, Fedasil a cherché des modèles d'accueil alternatifs afin d'assurer la continuité du programme de réinstallation. C'est comme cela que le 'community sponsorship' (un parrainage) a été introduit en Belgique. Ce projet consiste à soutenir un groupe de citoyens bénévoles qui va accompagner pendant un an les réfugiés dans leur processus d'arrivée et leur installation. En tant qu'organisation intermédiaire, Caritas se charge de l'encadrement des citoyens qui accompagnent les réfugiés.

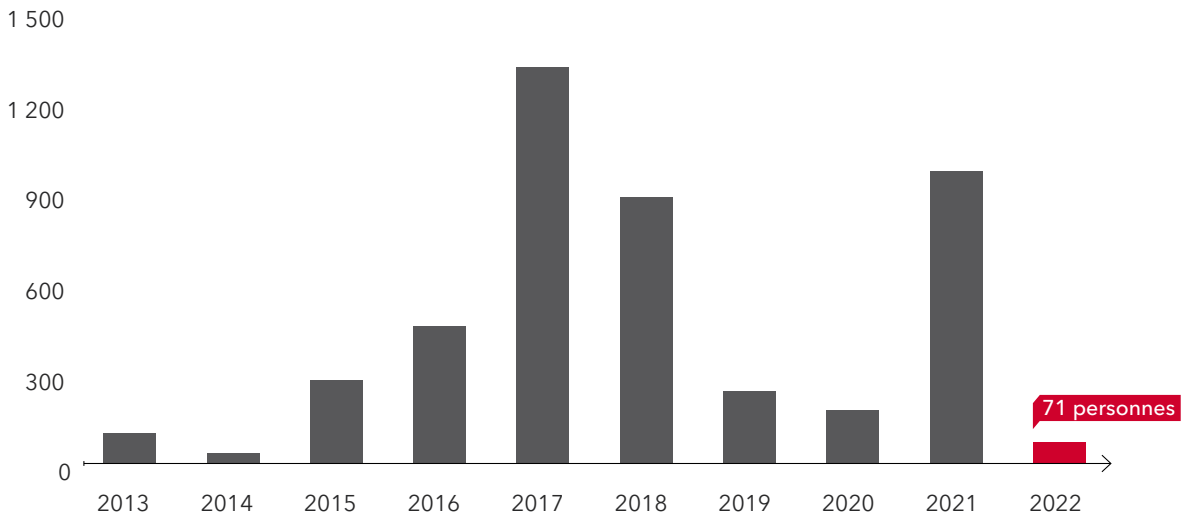
Le programme de réinstallation est financé par le fonds européen AMIF. Plus d'infos sur [www.reinstallation.be](http://www.reinstallation.be)

## Relocalisation

En 2022, une famille de 6 personnes originaire d'Afghanistan a été relocalisée en Belgique depuis la Grèce.

La relocalisation ('relocation' en anglais) est un mécanisme de solidarité au sein de l'Union européenne dont l'objectif est de soutenir les États membres qui sont le plus sollicités par les flux migratoires. Tout comme pour la réinstallation, les relocalisations dans notre pays ont été reportées en raison de la saturation du réseau de Fedasil.

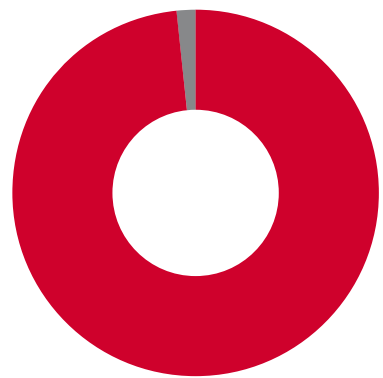
## Nombre de réfugiés arrivés en Belgique dans le cadre de la réinstallation



## Profil des réfugiés réinstallés en 2022



PAYS D'ORIGINE	PAYS DE PREMIER ACCUEIL	PERSONNES
● Syrie	Jordanie, Egypte, Liban	55
● Soudan	Egypte	8
▨ Autres		8
<b>Total</b>		<b>71</b>



	PERSONNES
● Familles	70
● Femme isolée	1
<b>Total</b>	<b>71</b>

# RETOUR VOLONTAIRE

En 2022, Fedasil a accompagné 2.673 personnes qui ont décidé de retourner dans leur pays d'origine. Le nombre de retours est reparti à la hausse après quelques années difficiles en raison des contraintes liées au coronavirus. Par rapport à 2021, il s'agit d'une hausse de 36% et on retrouve ainsi les chiffres d'avant la crise sanitaire (2018-2019).

Parmi les 2.673 personnes retournées en 2022, on peut distinguer trois profils spécifiques : des personnes qui ont une demande de protection (demande d'asile) en cours d'examen, des personnes déboutées de leur demande de protection et des migrants sans titre de séjour. En 2022, 52% des retours volontaires concernaient des personnes sans titre de séjour en Belgique.

Les principales nationalités étaient le Brésil (641 personnes retournées), la Mongolie (363), l'Ukraine (198), la Moldavie (192), le Salvador (125) et la Géorgie (100). Au total, on a compté pas moins de 94 pays de destination en 2022.

## **Aide dans le pays de destination**

Parmi les personnes retournées, 1.970 migrants ont bénéficié d'un soutien supplémentaire à la réintégration (soit 74% des personnes) afin de pouvoir se construire un nouvel avenir au pays. Le suivi de la réintégration est assuré sur place par les bureaux de l'OIM et de Caritas International, ou via leurs partenaires locaux.

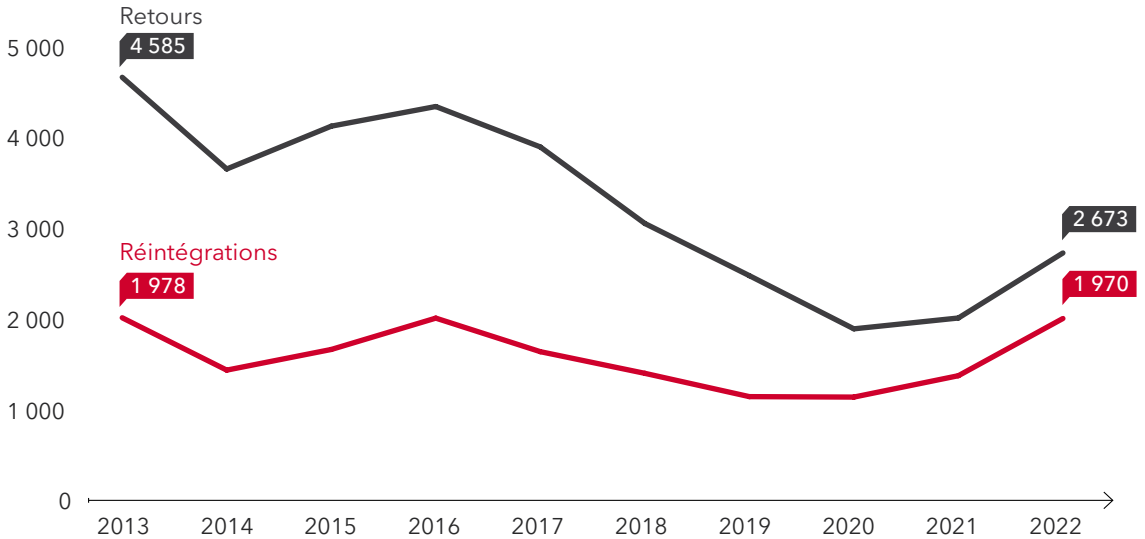
L'aide à la réintégration est donc devenue la norme. Cette aide peut être utilisée pour différents projets : rénovation d'une maison, création d'une micro-entreprise, recherche d'un emploi...

Les projets de retour à partir de la Belgique bénéficient de soutiens européens (fonds AMIF).

Plus d'infos sur [www.retourvolontaire.be](http://www.retourvolontaire.be)



## Évolution des retours volontaires à partir de la Belgique (nombre de personnes)



### Remarque

Les chiffres reprennent également les retours volontaires vers les pays d'origine organisés par l'Office des étrangers (20 personnes en 2022), mais ils ne tiennent pas compte des départs volontaires effectués dans le cadre de la convention Dublin (organisés par l'OE vers les pays de l'UE où les migrants ont déjà demandé l'asile).

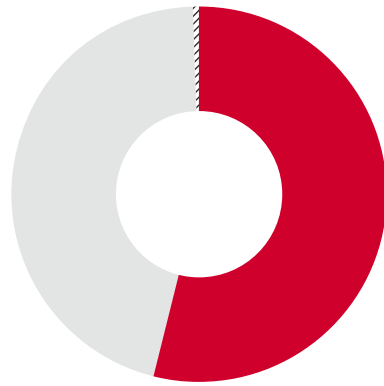
## Nationalités en 2022

PERSONNES RETOURNÉES (AVEC OU SANS RÉINTÉGRATION)		PERSONNES RETOURNÉES AVEC UN SOUTIEN À LA RÉINTÉGRATION	
Brésil	641	Brésil	395
Mongolie	363	Mongolie	322
Ukraine	198	Moldavie	168
Moldavie	192	El Salvador	122
El Salvador	125	Ukraine	119
Géorgie	100	Géorgie	81
Biélorussie	72	Biélorussie	70
Roumanie	69	Colombie	45
Albanie	59	Maroc	41
Slovaquie	52	Albanie	40
Autres	802	Autres	567
<b>Total</b>	<b>2 673</b>	<b>Total</b>	<b>1 970</b>

## Profil des personnes retournées volontairement en 2022



	%
● Demandeurs de protection internationale (asile)	29
○ Demandeurs déboutés	19
⊗ Migrants sans titre de séjour	52



	%
● Personnes en famille	51
○ Hommes et femmes isolés	48
⊗ Mena	1



	%
● Hommes	56
● Femmes	44



	%
● 0-17 ans	25
● 18-35 ans	37
● 36-50 ans	26
⊗ + 51 ans	12

## CONTACT

---

### Fedasil

Siège central

Rue des Chartreux 21

B-1000 Bruxelles

T +32 2 213 44 11

[info@fedasil.be](mailto:info@fedasil.be)

[www.fedasil.be](http://www.fedasil.be)



Deze balans is ook verkrijgbaar in het Nederlands.

This review is also available in English.

Éditeur responsable : Fanny François | Responsable de la rédaction : Mieke Candaele | Coordination : Benoît Mansy

Lay-out : Marthe De Clercq | Photos : Fedasil | Traductions : Acolad Belgium et Fedasil | Impression : Daddy Kate (imprimé sur

papier recyclé) | Tous droits réservés - Aucun extrait de cet ouvrage ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit,

électronique, mécanique, par photocopie, film ou autre, sans le consentement écrit et préalable de l'éditeur | Bruxelles, juin 2023

**Fedasil** est responsable pour l'accueil des demandeurs de protection internationale (asile) et d'autres groupes cibles, et garantit la qualité et la conformité au sein des diverses modalités d'accueil. Nous préparons nos résidents à la vie après l'accueil, assurons la coordination des différents programmes de retour volontaire et mettons en œuvre les engagements pris dans le cadre de programmes internationaux tels que la réinstallation et la relocalisation.

Ce bilan reprend les événements et les statistiques pour l'année 2022 en matière d'accueil, de réinstallation et de retour volontaire.

Les informations et les actualités concernant notre organisation se trouvent sur notre site [www.fedasil.be](http://www.fedasil.be)

Les informations pour les demandeurs de protection se trouvent (en 14 langues) sur notre site [www.fedasilinfo.be](http://www.fedasilinfo.be)